

J'ai demandé à l'auteur de la proposition de me dire pourquoi il préconisait un Sénat élu, et si ses raisons sont bonnes, j'en tiendrai compte. Toutefois, je ne vais pas aller crier sur les toits que le Sénat devrait être élu.

Des voix: Bravo!

L'honorable Daniel Riley: Le sénateur Phillips me permettrait-il une question?

Le sénateur Phillips: Certainement.

Le sénateur Riley: Avant de poser ma question, je tiens à féliciter le sénateur Phillips pour la clarté et la précision de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Malheureusement, j'ai manqué le début et je voudrais savoir si le sénateur a proposé au leader adjoint que l'on forme de petits groupes de sénateurs qui iraient passer quatre ou cinq jours en Australie, afin d'étudier les possibilités d'établir un Sénat élu au Canada.

Le sénateur Frith: C'est une suggestion du sénateur Phillips.

Le sénateur Phillips: J'ai simplement dit qu'il était juste que ceux qui sont opposés et ceux qui sont en faveur d'un Sénat élu aient cette occasion. La question du sénateur Riley est venue renforcer mon idée.

Le sénateur Marshall: Honorables sénateurs, comme les articles n° 11 et n° 16 de l'ordre du jour semblent faire double emploi et que le sénateur Frith a mentionné qu'il parlera de son voyage en Australie au cours du débat de l'article 16, ne devrions-nous pas, maintenant, reporter le débat de l'article 11 ou en disposer d'une autre façon?

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, le sénateur Marshall a raison de faire remarquer qu'il y a un certain recoupe-ment des deux articles, puisqu'ils portent tous les deux sur la réforme du Sénat.

Je pense que l'interpellation du sénateur Lamontagne au sujet du rapport du comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles intitulé: «Certains aspects de la Constitution canadienne», a été la première à figurer à l'ordre du jour. Par la suite, le sénateur Roblin, désirent attirer l'attention sur la question de la réforme du Sénat et, en particulier, sur la question d'un Sénat élu, a proposé la motion qui figure à l'article 11 de l'ordre du jour.

Je conviens que les deux articles font peut-être double emploi, mais j'ai voulu rattacher mon intervention, qui ne portera qu'en partie sur le voyage en Australie, à l'interpellation du sénateur Lamontagne, parce que j'avais l'intention de parler du rapport du comité. Toutefois, je pourrais tout aussi bien la rattacher au débat sur la motion du sénateur Roblin.

Néanmoins, je pense qu'il est utile de faire figurer les deux articles à l'ordre du jour pendant encore quelque temps, puisque le sénateur Deschatelets a dit qu'il voulait intervenir dans le débat sur l'article 11 après mon intervention portant sur l'article 16.

Le sénateur Macquarrie: Nous attendons tous.

Le sénateur Frith: J'espère que ce sera la semaine prochaine.

(Sur la motion du sénateur Marshall, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 30 novembre 1982, à 8 heures du soir.)